



## AMBASSADE DE FRANCE AU TOGO SERVICE ECONOMIQUE TOGO-BENIN

Rédigée par Pierre-Henry LENFANT & Quentin ERNOULT  
Ref note SE Actualité économique Togo octobre 2017

Octobre 2017

Tel +228 22 23 46 80 (PHL) - 22 23 46 73 (QE)

### NOTE

#### **Objet : Actualité économique du Togo – octobre 2017**

##### Mesures visant l'amélioration du climat des affaires

A l'issue du Conseil des Ministres du 29 septembre 2017, un décret portant création de la Cellule Climat des Affaires (CCA) a été adopté. La CCA, constituée de trois comités sectoriels (secteur public, privé et société civile), a pour principal objectif la mise en œuvre effective des réformes liées à l'amélioration de l'environnement des affaires qui, pour mémoire, souffrent fréquemment d'un déficit d'implémentation.

En parallèle, le Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, Fiatuwo Sessenou, vient d'annoncer l'application d'un décret datant du 1<sup>er</sup> avril 2016, portant création de la délivrance automatisée des permis de construire. Outre la traçabilité des dossiers, cette nouvelle mesure permet l'accélération des procédures d'obtention des permis de construire (30 jours maximum contre 200 à 300 jours auparavant) et l'abaissement des frais de dossier (30 000 FCFA au lieu de 300 000 FCFA).

##### Inauguration du complexe culturel Canal Olympia

L'espace culturel Canal Olympia a été inauguré mardi 24 octobre 2017, en présence de Vincent Bolloré, Président du Conseil de Surveillance de Vivendi et du Chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbé. Premier du genre au Togo et septième réalisation du groupe Vivendi sur le sol africain, Canal Olympia se compose d'une salle de spectacle à ciel ouvert et d'une salle de cinéma dotée d'une capacité de 300 places. L'investissement a représenté 1,5 Mds FCFA (2,3 M EUR), et a permis notamment de rendre la structure totalement autonome en énergie, grâce à l'installation d'un système solaire (400 panneaux photovoltaïques et batteries de stockage). Le tarif normal d'une séance est fixé à 1 500 FCFA (1 000 FCFA pour les enfants de moins de 12 ans) contre 5 000 FCFA pour assister à la première d'un film.

##### Nouveaux financements de la KfW

Deux conventions de financement portant sur des dons ont été récemment signées par la banque de développement allemande (KfW). La première convention, signée le mardi 26 septembre, fait état d'une donation allemande de 6,56 Mds FCFA (10 M EUR) qui sera consacrée à un projet de renforcement du système sanitaire, de santé reproductive et des droits sexuels. La seconde donation, d'un montant équivalent à 7,8 Mds FCFA (12 M EUR), concerne quant à elle la promotion de la seconde phase du Programme d'Appui à la Décentralisation (PAD II) dont l'objectif est de renforcer le développement et l'autonomie des villes secondaires. Relativement à la phase initiale du PAD qui comptait 3 villes bénéficiaires, 5 nouvelles villes identifiées comme pôle de croissance seront désormais concernées par le programme.

##### Renforcement de la coopération germano-togolaise

En date du 13 octobre 2017, un accord de coopération financière a été signé entre le ministre togolais des affaires étrangères, Robert Dussey, et l'ambassadeur d'Allemagne, Christoph Sander. A travers cet

accord d'un montant de 24,3 Mds FCFA (37 M EUR), l'Allemagne apporte son soutien financier à un large éventail de secteurs dont le processus de décentralisation, le développement rural, la formation professionnelle ainsi que le secteur énergétique.

#### Alaffia, modèle original d'ONG

L'ONG américano-togolaise Alaffia, dont le siège est à Sokodé, prône un modèle de développement reposant sur la valorisation des ressources agricoles par les communautés locales. Les matières premières issues de ces activités (graines de karité et de baobab, huile de coco...) sont ensuite acheminées jusqu'à une usine de production basée aux Etats-Unis, qui se charge de les transformer en produits cosmétiques et dont la majeure partie est commercialisée sur place. En 2017, après 14 ans d'existence, l'ONG parvient à mobiliser 700 employés au Togo contre 150 aux Etats-Unis, et collabore quotidiennement avec plus de 10 000 collecteurs et producteurs dispersés dans plusieurs villes togolaises (Bassar, Sokodé, Blitta, Aného).

#### Point sur les négociations pour le programme Threshold du MCC

En date du 29 septembre 2017, le conseil d'administration du Millennium Challenge Corporation (MCC) a indiqué la tenue prochaine de négociations entre l'équipe MCC en charge du Togo et le gouvernement togolais afin de finaliser l'accord de subvention d'un montant de 35 M USD associé au programme « Threshold » (Seuil). Ce dernier vise à dynamiser la croissance togolaise via l'adoption de réformes institutionnelles relatives au régime foncier en vigueur et au secteur des TIC.

Est-il important de noter que le « Threshold » n'est qu'un programme test dont l'objectif premier est de vérifier la capacité du gouvernement à entreprendre des réformes. Sous réserve de résultats positifs, le programme « Compact » doté d'une enveloppe plus conséquente (jusqu'à 400 M USD) pourrait alors être proposé au gouvernement.

#### Mission FMI du 21 au 30 Octobre 2017

Une mission FMI séjournera à Lomé du 21 au 30 Octobre pour mener les discussions au titre de la première revue du programme économique associé à la Facilité Elargie de Crédit (FEC). La mission sera en outre consacrée aux consultations de 2017 au titre de l'article IV, afin d'évaluer pour le compte du 1er semestre, l'atteinte des critères quantitatifs fixés à fin juin et le respect de certains repères structurels. Les conclusions de cette mission permettront au Conseil d'Administration du FMI de statuer sur les prochains décaissements à octroyer au gouvernement togolais. Pour rappel, un premier décaissement de 34,5 M USD a été effectué, sur une enveloppe triennale de 241,5 M USD.

#### Mission BAD pour le développement des agropoles

La nouvelle politique agricole du gouvernement prévoit, à l'horizon 2030, la mise en place de 3 agropoles situées dans les bassins hydrographiques de la Kara, de l'Oti et du Moyen-Mono. A ce titre, une mission de la Banque Africaine de Développement (BAD), principal partenaire technique et financier en charge du projet, s'est rendue au Togo afin d'effectuer une pré-évaluation de l'agropole pilote de la Kara. Selon M. Mouldi Tarhouni, chef division Afrique de l'Ouest de la BAD, un investissement de 64 Mds FCFA permettra de rendre opérationnelle la future structure, qui sera notamment dotée d'un agro-parc de 44 hectares et de mini-barrages.